

Séance du 15 Février 1898

Le Collège échevinal de Belgrade,
 Tient son conseil S'est réuni;
 Présents: M. M. De la hauf, Bourgeois,
 Dahin, Larnier Echevins et A.
 Roland, Secrétaire.

Le Collège échevinal S'étant réuni
 à l'effet d'examiner la Demande des
 miliciens Echamants du chef de

Certificats du chef de pourvoyance
 d'indemnités
 aux miliciens ajournés
 de 1897.

pourvoyance,
 Vu la Demande des Sieurs Chilonis
 Pierre Ferdinand et Fondain
 Colouard, miliciens ajournés de 1897,
 Attendu que la position de fortune
 ne permet pas à la veuve Chilonis
 ainsi qu'à la femme Fondain,
 d'être abandonnée, de subvenir par
 elles-mêmes ni par leurs autres
 enfants au soutien de leur famille.

Le Collège
 à l'unanimité et d'avis d'accorder
 aux Sieurs Chilonis Pierre Ferdinand
 et Fondain Colouard le certificat
 de milice du chef de pourvoyance.
 Soullevant ensuite la question relative
 au mobilier de la Salle Communale,
 Le Collège, pour plus de régularité et
 pour éviter toutes difficultés

Décide

de procéder à une nouvelle et dernière
 adjudication.

En conséquence on informera les intéressés
 de la décision prise par le Collège,
 et un avis annonçant la date et
 l'heure de l'adjudication sera affiché
 au lieu ordinaire des publications.
 Ainsi délibéré en séance, le jour
 mois et an Que dessus.

Mobilier de la
 Salle communale

Le Secrétaire
A. Roland

Le Bourgmestre
Ed. Delahaut

Séance du 6 Mai 1898

Le Collège échevinal de Belgrade,
Séamment Contoqui s'est réuni; présents:
Ed. Delahaut, Bourgmestre, Dakin
et Jarnier, Echevins et A. Roland
Secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière
séance est lu et approuvé.

Passant à l'Ordre du jour:

Assemblée de la Salle Com. Assemblée de la Salle commu-
nale: Réception.

Réception.

Le Collège après examen des meubles
Décide

qu'il faut bien de presser l'adjudication
sans le plus bref délai possible:
la fourniture du mobilier étant
régulière à l'acte d'adjudication.
Ainsi délibéré en séance, les jours,
mois et an que dessus.

Le Secrétaire
A. Roland

Le Bourgmestre
Ed. Delahaut

Séance du 18 Mai 1898

Le Collège échevinal de Belgrade
Séamment Contoqui s'est réuni; présents:
M. M. Delahaut, Bourgmestre,
Dakin et Jarnier, Echevins,
et A. Roland, Secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière
séance est lu et approuvé.

Passant à l'ordre du jour.

Premier Objet:

Vérification

de la Caisse du Recteur

E. D. 2

Vérification de la Caisse du Recteur.
Le Collège après avoir examiné la
parfaite concordance des chiffres avec les
différents postes et mandats, vérifié la
Caisse et établi, d'après les livres,
la situation au 31 Avril dernier
et ce, de la manière suivante :

En Recettes :

Montant des recettes générales	1.821.20
Montant des recettes relatives au service ordinaire de l'instruction primaire	900.00
Montant des recettes	<u>2.721.20</u>

En Dépenses.

Montant des dépenses générales	595.80
Montant des dépenses relatives au service ordinaire de l'instruction primaire	899.98
Montant des dépenses pour la Voirie	186.78
Total des Dépenses	<u>1.582.58</u>

Il reste en Caisse à cette date
1138^f. 63 c^{mes}...

La présente situation sera communiquée
au Conseil Communal à la prochaine
séance.

Location

du foin Croissant dans

la Cimetiére

Deuxième Objet à l'Ordre du jour :

Location du foin croissant dans la Cimetiére
de Belgrade.

Le Collège après avoir mis à prix, adjugé
à M^{lle} Catherine Denison d'ce pour
l'année 1898 seulement, la location
du foin précité au prix unique
de 10 francs, payables par
anticipation.

La présente sera soumise au Conseil C^{al}
pour approbation.

Ainsi délibéré en séance les jour, mois
et an qui suivent.

L. Secrétaire

A. Roban

L. Bourgmestre

E. Delahaut

Séance du 16 Octobre 1898

Sont présents : M. M. : Delahaut, Boungmesth,
Dakin, Echutin, et Roband, secrétaire.
Le procès-verbal de la dernière séance est
lu et approuvé.

Pendant à l'ordre du jour :
adjudication publique et au rabais pour
la fourniture et le voiturage de 75 m³ de pierres
à placer dans différents endroits de la
Commune.

Messieurs Proth, cultivateur et entrepreneur
d'entreprise, demeurant à Be-grade, sont
déclarés adjudicataires des fournitures et
travaux précités pour la somme de
300 fr. soit 4 f. par m³.

Les pierres seront entièrement concédées
et devront être fournies et placées
pour le 1^{er} X = le Comant sous peine
d'une retenue de 5 f. par jour
de retard.

Le paiement se fera après l'acte de
réception de M. le Commissaire-typer.

La présente sera fournie au Conseil
Communal pour approbation.

Ensi délibéré en séance, le jour, mois
et an que dessus.

Le Secrétaire

L. Boungmesth
Et Delahaut

A. Roband

Séance du 30 Octobre 1898.

Sont présents : M. M. : Delahaut Émile
Boungmesth. Président, Dakin, Echutin et
A. Roband, Secrétaire

Pendant à l'ordre du jour :
Readjudication des pierres.

Empiement des chemins
ou adjudication

Readjudication.
pour la fourniture de 75 m³
de pierres concassées.

Le prix est fixé, pour la fourniture
des pierres, par les sieurs Protte Victor,
et Deneumoustier Adrien,
Attendu que le Conseil communal n'a
pas approuvé la délibération du Collège
en date du 16 Octobre courant,

Le Collège

procède à présent à une nouvelle adjudication
pour la fourniture et le boîlage de
75 m³ de pierres.

Sont déclarés adjudicataires Messieurs
Protte Victor et Deneumoustier Adrien,
au prix de 3 fr. le m³.

Les pierres seront entièrement concassées
et fournies pour le 1^{er} Janvier 1899
sous peine d'un retard de 5 fr. par
jour d' retard.

Les frais d'adjudication sont à la
charge des sieurs Protte et Deneumoustier
qui s'y obligent.

En séance à Belgrad, le jour, mois
et an que dessus

L. Bourgeois

Ed. Delahaut

L. Luitain

A. R. Luitain

Séance du 2 Novembre 1898

Sont présents: M. M. Delahaut Ed.,
Bourgmestre - Président, Dahin & Garnier,
Schelens & A. Roland, Secrétaire.
Le procès-verbal de la dernière séance
est lu et approuvé.

Passant à l'ordre du jour:
Le Collège étudie les différents postes
du Budget pour l'exercice 1899 et
décide qu'il y a lieu de le soumettre
au Conseil pour approbation.
Ainsi délibéré en séance, les jours, mois
et au que dessus

L. Secrétaire

L. Bourgmestre
Ed. Delahaut

A. Roland

Examen du Budget
exercice 1898-1899

Séance du 27 Novembre 1898

Sont présents: M. M.: Delahaut, Edmond
Bourgmestre - Président, Garnier F., Schelens,
A. Roland, Secrétaire

Le procès-verbal de la dernière séance est
lu et approuvé.

Passant à l'ordre du jour:

Révision des listes électorales:

Il est attendu que Colin Pierre réunit toutes les
conditions requises par les lois électorales,
qu'il n'est pas oublié qu'il n'a pas été
porté sur la liste provisoire

Le Collège

Décide que Colin Pierre sera inscrit avec
trois voix sur la liste des électeurs généraux
tenanciers, provinciaux et communaux

Révision des listes
électorales

E. D. 5

2^e Attendu que Meunier François est
propriétaire d'immeubles ayant un ulieu cadastral
supérieur à 150 fr.

L. Collège

Décide que le d^t Meunier sera inscrit avec
trois voix sur la liste des électeurs généraux
senatoriats et provinciaux et avec quatre
voix sur la liste des électeurs communaux

3^e Attendu que Croisier Léopold j^r réunit
toutes les conditions pour le vote
supplémentaire accordé au père de
famille,

L. Collège

Décide que le d^t Croisier sera inscrit avec
trois voix sur la liste des électeurs
général, senatoriaux et provinciaux.
Ainsi délibéré en séance, les jour, mois
et an que dessus.

L. Secrétaire
A. Roland

L. Bourgmestre
Ed. Delahaut

Séance du 7 X^r 18.

Sont présents : M. M. Delahaut, Bourgmestre. Président,
Dakin et Jarny ; Absents.

L. Procès-verbal de la dernière séance est lu
et approuvé.

Compt. de ch^e. à-maire Roland
examen et approbation

Passant à l'ordre du jour,
Approbation du Compt. de Ch^e. à-maire, par
M. Roland, ex-ecuteur intérimaire de la
Commune.

L. Collège

Vu la parfaite concordance des écritures
avec les différents chiffres et mandats

Décide

qu'il en sera fait l'approuvé.

Ainsi délibéré en séance les jour, mois et
an que dessus.

L. Secrétaire
A. Roland

L. Bourgmestre
Ed. Delahaut